L'ABEILLE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES SOIRS, PAR
JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
"Il faut que l'UNION soit conservée."

SAMEDI MATIN, 29 NOVEMBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLES-ORLEANS, 29 Nov.

L'année dernière, il y a eu tant de plaintes élevées les bateaux à vapeur, à cause des accidents multipliés occasionnés, ou par l'imprudence des hommes chargés de la surveillance des bouilloires, ou par le défaut de solidité des vases qui contiennent la vapeur, que la Législature, par la proposition du gouverneur, crut urgent de prendre des mesures pour prévenir le renouvellement de pareils désastres; mais, soit que ces mesures n'aient pas toute l'efficacité nécessaire pour remédier du mal, soit qu'elles ne soient pas exécutées, il est qu'il ne se passe pas de semaine qui nous n'ayons le douleur d'annoncer la mort de plusieurs individus ou la perte des marchandises. Cependant, à nous semble que l'on pourrait trouver le moyen d'éviter ces accidents; puisqu'en Angleterre et en France on est parvenu à rendre la navigation par les bateaux-à-vapeur, beaucoup plus sûre que tout autre, pourquoi s'arriverait-nous pas ici au même résultat?

Qu'on ne vienne pas nous objecter que les bateaux-à-vapeur, dans ces deux pays, ne sont pas à comparer aux nôtres pour le tonnage; car, s'ils ne sont pas aussi grands que les nôtres, ils n'en ont pas moins une force motrice aussi considérable, puisqu'ils remorquent des bâtiments qui ne sont pas moins pesants que ceux que nous voyons ici. Il faut donc qu'ils soient construits plus solidement et que la surveillance soit plus active.

Mais une remarque que tout le monde a pu faire, c'est qu'il est bien rare que des accidents graves arrivent sur les bateaux-à-vapeur qui servent à remorquer les bâtiments qui viennent de la Nlle-Orléans et vice versâ. Cependant on ne peut pas dire de ceux-là qu'ils ont à faire mouvoir un poids moins lourd que ceux qui descendent ici. Serait-ce qu'ils sont d'une meilleure construction? Nous le pensons. Mais ne pourrait-on pas donner la même solidité aux autres? Ne verrait-on pas aussi que l'on s'occupe plus de la surveillance si indispensable pour qu'il ne survienne aucun événement funeste? on a de la peine à le croire. Pourquoi cette surveillance ne s'exerce-t-elle pas sur les autres?

Nous engageons l'autorité compétente à ne pas dédaigner ces réflexions. Nous sommes persuadé que, si on le veut, on mettra fin à tous ces malheurs, qui n'arrivent que parce qu'on ne prend pas les mesures convenables pour empêcher qu'ils ne se renouvellent. Ayons de bons réglements, veillons à leur stricte exécution, et le mal disparaîtra.

(Extrait du *Daily-News*, d'hier après-midi.)

VENTES AU CAYON.

121 balles coton,			16 1-2 cents
61 do do			15
20 do do			15 3-4
321 do do	Mis.		15 1-2
2400 do do			prix non-transpirés.

Transactions de la Bourse.

La goélette à vapeur Little Watchman a été vendue $700 comptant.

TRIBUNAUX.

COUR CRIMINELLE.

Les nommés James Quin et Wm. Eden, trouvés coupables d'assaut et batterie, ont été condamnés à quarante huit heures d'emprisonnement.

Le nommé John Haycock, accusé de larcin, étant avoué coupable, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement.

Le nommé Chico, accusé du même crime, a été condamné à six ans de travaux de force.

Les nommés Gandonin, Gervais et Mazzetti, accusés d'avoir volé à la Banque de Canal une somme de $41,900, sont amenés devant la cour. Ils continuent qu'ils ne sont pas coupables.

Le nommé Salomon Reid, accusé d'avoir volé un habit, qui a été trouvé sur lui et qu'il n'a pas pu prouver avoir été acquis par lui d'une manière légale, a été déclaré coupable par le jury. Il a été remis à ce jour pour attendre le prononcé de la peine qui lui sera infligée.

THEATRE D'ORLEANS.

Le spectacle de jeudi n'avait pas attiré un grand nombre de personnes, et nous en sommes vraiment fâchés. Le talent déployé par les acteurs, méritait un plus nombreux auditoire: *M. Jamet*-St-Victor est un comédien plein de verve, de chaleur et de gaîté, et il occupe parfaitement le rôle de Mlle. Dupuis, dans le Bouffe et le Tailleur, mais il montre sous les avantages d'une voix fraîche et sonore l'air du Concert à la Cour, qu'elle a eu l'adresse d'introduire dans son rôle, a produit beaucoup d'effet, et le public lui a témoigné par ses bravos, tout ce qu'il attend de son talent, naissant. Mlle. Dupuis a de la fraîcheur, de la facilité dans le voir, elle *tenue le trait* avec beaucoup de bonheur, mais nous croyons qu'elle peut encore faire mieux. Nous lui reprocherons de manquer de goût et de finesse; Mlle. Dupuis est jeune et a de trop belles dispositions pour rejeter les avis que notre intérêt pour elle nous suggère. Comme elle, Mme St-Clair est arrivée parmi nous avec un jeune talent, et Mme St-Clair est maintenant à juste titre, la favorite du public Orléanais; Mme. Malibran qui fait en ce moment l'admiration de l'Europe, a été formée par le public américain, et Mme St-Clair lorsque nous aurons le malheur de la perdre, trouvera dans les théâtres d'Europe une juste récompense des peines qu'elle s'est données pour arriver au point où elle est en ce moment. Mme. St-Clair, à l'exemple de Mlle. Dupuis, commençait il y a quatre ans sa carrière dramatique, elle avait une voix qui promettait beaucoup et qui a tenu ce qu'elle promettait; de plus, elle était bonne musicienne, avantage immense, et qui n'a pas peu contribué à son succès.

Nous engageons donc Mlle. Dupuis à suivre l'exemple de sa devancière; avec du travail, elle se débarrassera de ses petites imperfections; elle saurera le bon goût dont Mlle. Duchesnay a fait preuve dans son rôle de Bouffe; surtout qu'elle ne détonne de ce balancement continuel qu'elle a lorsqu'elle chante, et qui lui ôte beaucoup de sa grâce; nous lui recommandrons d'avoir confiance dans le public, elle n'en aura que plus d'aplomb. Tout est dit, ajoutons seulement que Mme. St-Clair et Mlle. Dupuis nous promettent des soirées délicieuses.

Le Dr. ANTOMMARCHI ayant en sa possession quelques exemplaires des mémoires qu'il a publiés sur les derniers moments de Napoléon, les offre en vente à la librairie d'Alfred Moret, Rue Royale.

On se rappelle l'effet qu'a produit cet ouvrage lorsque, pour la première fois, il fut livré au public. Ces deux volumes qui sont écrits avec beaucoup de talent, sont de plus d'un intérêt; on y trouve des détails qui piquent vivement la curiosité. On trouvera aussi chez le même libraire une gravure du tombeau de Napoléon après sa mort.

Nous publions dans notre feuille de ce jour une lettre que nous a été adressée par le Dr. Antommarchi, par laquelle il fait connaître au public quelles sont ses intentions, en séjournant pendant quelque temps dans cette ville. Nous le félicitons de la détermination qu'il a prise et nos concitoyens lui offrent gage de notre pauvre d'attachement qu'il leur doit.

A M. l'Editeur de l'ABEILLE.

Nlle. Orléans, le 29 nov. 1834.

Monsieur l'Editeur,

En accédant à des sollicitations honorables et généreuses, je ne fais que me conformer aux principes philanthropiques qui ont toujours guidé mes actions.

Heureux, si en utilisant mon temps, je puis être utile à l'humanité souffrante et à quelques citoyens Louisianais malades ou infirmes!

Ainsi offre, j'ai l'honneur de prévenir le public que j'ai ouvert des consultations médicales, savoir:

Chez M. Girod, à l'encoignure de la rue St. Louis et de Chartres, le lundi et le jeudi de chaque semaine, de 11 h. à midi, pour les indigents (*gratuites*)

Chez M. Trudeau, rue Royale, No. 13, pour les citoyens, tous les jours, de midi à une heure.

Enfin, si des particuliers en ville, voulaient bien avoir mes consultations chez eux, je me rendrais avec plaisir à leur demande.

Je vous prie, M. l'éditeur, d'avoir la bonté d'insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro et d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Le Dr. F. ANTOMMARCHI.

Le premier paquebot de l'industrie effectué avec Napoléon fait ressortir, nous apprenons par les détails intéressants d'Europe, que le prochain paquebot du Havre à New-York, [illegible]

Nous lisons dans le *Tribuné*, un article fort curieux sur les effets de la foudre, qui pourra peut-être servir aux savants qui font des recherches sur les phénomènes produits par l'électricité. [illegible]

EXTERIEUR.

FRANCE.

—Voici quelques détails sur le personnel de l'ambassade turque qui vient d'arriver à Paris.

Mustapha-Reschid Bey, le chef de cette mission, a le titre de ministre plénipotentiaire, envoyé extraordinaire auprès de S. M. le roi des Français. A Constantinople, Mustapha était grande-référendaire auprès du Divan; ses fonctions consistaient à faire le rapport de toutes les affaires tant politiques qu'administratives et contentieuses qui se discutent dans le conseil du Grand Seigneur. Il possède d'une grande renommée de savoir et d'intégrité, il sait toutes les langues orientales, mais aucune de celles de l'Occident. Mustapha Reschid Bey peut avoir trente-huit ans; il est de petite taille, mais d'une belle figure, extraordinairement douce; il salue fréquemment, et avec une sorte d'humilité. Il porte l'uniforme civil de son pays, sans espèce de redingote fond bleu, boutonnée par devant, avec collet et parement brodés d'or sur fond bleu de ciel, ceinture d'or du côté, une plaque d'argent chiquetée de diamans sur l'habit. Sa tête est couverte d'un bonnet rouge surmonté d'une tresse de soie noire, lequel retombe jusque sur ses yeux; le bonnet rouge est la seule partie de son accoutrement qui l'éloigne du costume européen. Ce n'en est assurément pas la plus gracieuse: ce bonnet est inamovible. Il a remplacé le turban qui était beaucoup plus beau, moins lourd, moins incommode.

Mustapha-Réschid-Bey a dîné vendredi soir à Saint-Cloud, chez le Roi, qui a été plû à le recevoir avec une distinction pareille: l'ambassadeur était accompagné de son interprète et de son collègue Namik-Pacha, ministre de la Porte à Londres, et que nous avons déjà vu en France. Ce dernier parle français avec une singulière facilité et beaucoup d'esprit; il porte l'uniforme du général turc, qui ne diffère du costume civil de Mustapha que par un plus grand éclat dans la broderie et d'énormes épaulettes d'or qui sont empruntées aux modes de la Prusse, plutôt qu'aux nôtres. Namik-Pachá est assez grand; sa physionomie est distinguée, ses manières annoncent de la fierté et une certaine assurance qui manque à son col âgée.

L'interprète de Mustapha Réschid-Bey, le seul officier du son ambassade, est un homme déjà âgé portant barbe blanche, d'une figure grave et douce. C'est un savant, du moine à Constantinople; il est directeur de l'Académie, (collège); il parle plusieurs des langues de l'Occident, notamment le français. Après le dîner du roi, il a passé plus d'une heure à examiner les tableaux, et les curiosités de toutes sortes qui ornent les salons de Sa Majesté; les peintures sur porcelaine, les sculpteurs d'albâtre, et surtout la magnifique table en mosaïque représentant le bouclier d'Achille, dans le grand salon rouge, ont particulièrement fixé son attention; il paraissait émerveillé, et il exprimait son admiration avec une sorte d'emphase toute poétique.

Le fils de l'interprète de Mustapha avait été également invité. C'est un enfant de douze ans; remarquablement beau, parlant le français avec pureté et sans accent, d'une tenue parfaite. C'est son père qui a commencé son éducation; il était difficile de mieux réussir. Ce jeune enfant a pris le duc d'Aumale, avec lequel il a joué toute la soirée, d'écrire pour lui son nom sur un bout de papier; ce que le jeune prince a fait. L'enfant a plié le papier et l'a serré dans sa poche avec l'empressement et le soin qu'on mettrait à conserver quelque objet de prix; puis il a pris une plume et a tracé d'une très belle écriture et sans faute: "*Je suis votre serviteur, Ahmed Vefia.*" Le jeune prince a pris le papier, en annonçant qu'il le garderait avec soin; ce qui a paru causer un plaisir infini au jeune Vefik.

S. M., par une attention toute délicate, avait bien voulu inviter à dîner avec l'ambassade turque plusieurs de nos concitoyens, qui, à des titres divers, avaient séjourné à Constantinople. On remarquait dans le nombre M. le général Guilleminot, M. l'amiral Hugon, M. Joanin, interprète du roi; M. de Langlerioff, M. de Sainte-Aulaire, M. de Laborde, etc. Tous ces messieurs ont pris plaisir à s'entretenir, soit par interprètes, soit directement, avec les envoyés turcs.

Le gouvernement s'occupe en ce moment de chercher un hôtel pour y loger l'ambassade turque; c'est justice. Le gouvernement turc loge nos ambassadeurs à Constantinople. Mais nous espérons que nos ministres n'appliqueront pas avec rigueur la loi de réciprocité qui les y oblige; car il leur suffirait alors, pour y établir Mustapha-Reschid-Bey, de plus chétif hôtel garni de la capitale.

Il nous reste une remarque à faire. Tous ces Turcs ont un caractère commun qui distingue leur physionomie, c'est la douceur; non pas la douceur de peuples abâtardis et humiliés, mais une douceur noble et qui n'exclut pas la dignité. C'est là, quoqu'on ait pu dire, un trait distinctif dans la physionomie des peuples orientaux, que leur religion seule a rendu grave. Le Turc fataliste qui donne sa vie pour rien, fait aussi bon marché de celle de son voisin. Mais viennent la civilisation, viennent les réformes dans les mœurs, dans les croyances, dans l'éducation; la douceur du caractère asiatique sera l'auxiliaire le plus puissant des réformateurs, et elle restera comme le type primitif et ineffaçable de l'Orient rajeuni et régénéré.

La réforme est commencée: les Turcs de la nouvelle ambassade portent nos uniformes, ne mangent plus avec leurs doigts et boivent de notre vin.

(*Univers.*)

EFFETS DE LA FOUDRE.

Le 28 juillet, le temps étant à l'orage à onze heures et demie du matin, la foudre tomba sur la tour située au village de Stanti, entre deux maisons auxquelles elle tient; la mienne et celle d'un voisin. Trois grandes familles occupent la tour et les deux maisons contiguës. La foudre, en tombant, fit trois trous sur le haut de la tour et à distances plus ou moins rapprochée les uns des autres. Le plus grand ayant donné passage à la masse principale du courant électrique, celui-ci, après avoir pénétré une chambre voûtée, et avoir détruit et brisé tout ce qui existait dans cette chambre, après avoir déplacé et renversé avec un horrible fracas la fenêtre qui l'éclaire, se subdivisa en trois autres branches dont l'une traversa les murailles et d'autres voûtes de la tour jusqu'aux caves, et les deux autres branches atteignirent les maisons voisines, renversèrent et détruisirent ce qui se trouvait sur leur passage. Il n'y avait personne dans le haut de la tour, mais la femme et la cheminée habitant de ce petit appartement séparée de la tour par un passage commun, sans y rien détruire.

MM. les frères Giacomini occupent une partie de la tour.

Dans le bas de la tour où demeure M. Pietro Pietri, la foudre, ayant pénétré avec fracas par une alcove où était un enfant malade couché sur un lit de fer, elle s'empara du lit, et le petit malade, se couvrant la tête avec les draps en fut quitte pour la peur. Elle atteignit les personnes qui se trouvaient dans la chambre et dans la maison, les terrasses avec force, brisa les fenêtres d'où, lorsqu'elles étaient ouvertes, et s'échappa par le terrain et l'escalier. Le maître de la maison et la femme de service, étonnés et revenus un instant après à eux-mêmes, allèrent se cacher la tête sous le matelas de l'enfant malade. Cette circonstance et plusieurs autres semblables égayèrent le récit de cet événement dans le public. La dame de la maison resta pendant quelque temps étendue à terre sans connaissance. Une petite blessure sur le front lui était occasionnée par un morceau de plâtre ou pierre détaché par la foudre. Une fumée épaisse et une odeur insupportable de soufre et de poudre à canon remplissaient les endroits parcourus par la foudre: les chaises, les fenêtres et la porte de la maison ont été fortement endommagées.

Trois chêtres placées sous un passage couvert et voûté de la maison ont été toutes raides. Chez moi, la foudre ayant pénétré par les murailles de latour, parcourut du haut en bas les étages voûtés, jusque dans les caves, endommageant tout ce qu'elle a trouvé sur son passage. Nous étions à déjeûner au dernier étage, mon père, ma famille et de nombreux amis, lorsque la foudre pénétra par différents points dans le salon, au grand étonnement de tous. Une branche du courant électrique, sortie de la muraille derrière ma tête et à un pied de distance environ de moi, devait me frapper directement; mais le coup d'étant écarté a frappé mortellement mademoiselle Bassini; jeune personne placée à ma droite, en lui embrûlant les cheveux, elle lui avait brûlé l'oreille et la figure du côté droit; le feu descendant par le cou, la poitrine, le ventre et l'extrémité inférieure du même côté, a laissé des traces de son passage par de profondes brûlures. Un jeune abbé, M. Stella, placé à côté de la jeune personne, fut atteint par la foudre, qui, traversant la chemise, la robe et le tablier de soie de la jeune personne, frappe le genou gauche du prêtre et brûla en jambe du haut en bas, lui fit une très forte contusion sur le dos du pied et une petite blessure entre les deux premiers petits orteils. Le coulier du prêtre a été entièrement fondu et déchiré par la foudre. Ma sœur aînée fut atteinte aussi; la foudre s'étant emparée d'un de ses souliers, lui en a enlevé une portion ainsi qu'une partie du bas, sans lui avoir touché la peau. Les autres personnes ont été plus ou moins atteintes et toutes terrassées par la foudre. Le masque en bronze de l'empereur, se trouvant suspendu entre deux ouvertures pratiquées dans la muraille par la foudre, a été respecté complètement. Dans ma chambre à coucher, la foudre s'est emparée d'une des quatres pommes dorées d'un lit de fer, et l'a réduite et l'arrachant en petits morceaux. Les trois autres ont été aussi attaquées, mais avec moins de force; des assiettes, des verres, etc., ont été cassés. Un chien a été tué à mes pieds. Des domestiques ont été culbutés et jetés çà et là, sans qu'aucun mal leur ait été fait. Les dégâts de la foudre offraient un tableau de désolation épouvantable.

Cet horrible phénomène, très rare dans notre commune, a frappé de terreur tous le cap Corse.

Le docteur F. ANTOMMARCHI.

LE DR. MAC-MAHON a transporté son bureau au *No. 178, rue de la Douane*, entre les rues Bourgogne et Remparts. 25 nov—3m

LES soussignés ont en magasin, et offrent à vendre,—150 quarts de barriques Malaga sec; 300 barillets dito; 100 quarts vin doux de Malaga, 150 barillets dito; 300 barils eau-de-vie d'Espagne; 400 jarres huile d'olive; 25 barils amandes sans coques, 150 milliers cigares; 159 sacs café, 29 caisses confitures de la Havane.

J. PRATTS & Fils.
25 nov

FETE DEMOCRATIQUE.

Les personnes soussignées ont été nommées pour former le *Comité d'Arrangements* qui doit faire les préparatifs nécessaires pour la commémoration des TRIOMPHES récents des principes démocratiques:

J H Holthoff	John Willeox
Myford McDougall	Philip Power
Chas. Durand	B High
P Summers	Wm Brothers
De Ste Romes	John Mitchell
John Wiley	Suares
G Brusle	P Derrive
G Montamat	G Hewes
W Butler	Wm F C Duplessis
Paul Talume	N Holey
R M Carter	R J Ker
Louis Le Roy	Dani Murphy
H Andry	J B Cicquel
Jules Bettoe	Dr Labatut
R A Lefebvre	J J Mercier
E Charbonnet	

☞ Le comité est requis de s'assembler dans la salle de Mr Davis, samedi soir, 29 du courant à 6 heures et demie.

D'après une résolution adoptée à l'assemblée démocratique, les personnes suivantes ont été nommées pour communiquer au Président des Etats-Unis les procédures de cette assemblée.

Martin Gordon	D C Ker
P Soulé	I H Holland
B Marigny	

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Brick Com. Tucker, Robinson, New York. L H G'e
Goel Robert et Rowland, Emerson, Norfolk et Richmond, D Marston.

ARRIVES

Bateau de remorque Pilot, Crowell, de la passe S O, avec le navire Xylon et la barque Agnes & Ann.
Navire Xylon, Coffin, de Boston.
Barque Agnes & Ann, Robuck, de Port Glasgow.
Brick William, ..., de la Mobile.
Brick Apalachicola, Spicer d Apalachicola.
Goel Texas, Walker, de Pensacola.
Goel Corine, Crocker, de la Mobile.
Bateau à vapeur Ellen, Jenkins, de Louisville.
Bat à vapeur Warren, Braddish, de Vicksburg; et bat.
Bat à vap Leonidas, Church, de Mayäville.
Bat à vap Bayou Sarah, Laurent, de Bayou Sarah.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $4,75 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine (à partir de Lundi) 49 onces de pain pour un escalin. Les pains de 3 pour un escalin devront peser 25 pour cent de plus. 29 nov

LE soussigné informe les personnes qui vont chasser sur sa terre de la Métairie, qu'il a donné ses ordres pour que nul n'y soit admis sans un permis de sa part. Il se voit dans la nécessité de prendre cette mesure, à cause des dégâts qui se commettent sur sa propriété, et espère que MM. les chasseurs ne le mettront pas dans la dure nécessité d'employer les voies de droit.

29 nov—2 J B VOLANT LABARRE.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 20 caisses de Sardines à l'huile, de l'Orient. Fk. PERRET & GALLY,
29 nov rue Toulouse, No. 53

SUCRE ET MELASSE—150 Boucauts Sucre, et environ 15,000 gallons Melasse, à vendre sur une habitation, à 8 milles au bas de la ville. S'adresser à
KENNEDY, DUREL & Co.
29 nov Rue Toulouse, No. 50.

$20 DE RECOMPENSE.

Seront payées par le soussigné, à toute personne qui conduira chez lui, rue St. Pierre, No. 86, entre les rues Royale et Bourbon, ou fera loger dans une prison de quelqu'état, le mulâtre nommé AARON, domestique intelligent, qui s'est absenté de chez son maître le 26 du courant; il est âgé d'environ 22 ans, sa taille est de plus de 5 1-2 pieds, bien pris, bien constitué, vif et de bonne figure; il a une cicatrice sur le derrière de la tête qui provient d'une brûlure: il ne parle qu'anglais: il est né dans la Caroline du Nord, dans le comté de Mecklenberg, il appartenait à M. James Huie, de qui le soussigné l'a acheté en cette ville.

La même récompense sera payée en outre pour l'arrestation du mulâtre TOM qu THOMAS, âgé d'environ 20 ans, domestique très intelligent, parlant anglais et français; il a taille est de 5 1-2 pieds au moins, teint très-brûlé, très vif et bien constitué: il a été vû plusieurs fois en cette ville depuis son absence, qui a eu lieu le 19 mai dernier; il appartenait à M. Sinff, et ensuite à M. Aokey qui l'a vendu au soussigné.

Les capitaines de navires et steamboats sont priés de veiller leurs bâtiments surtout au moment de leur départ.

29 nov—3, 1pa E. CARRARY.

Dr. Y. McDaniel vs. M Wilson.

EN vertu d'un ordre de plurias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 80, le vendredi, 12 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, une montre en or patentée, chaîne, &c., saisis dans cette affaire.

Conditions: comptant.

29 nov B. BEAUREGARD, marshal

Augustin Lara vs. Archer McDonald.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Lanoville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 80, le jeudi, 11 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions: comptant.

29 nov B. BEAUREGARD, marshal

Isaac Lambert vs. James Mooney.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cite, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 10 décembre 1834, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, une charrette neuve, saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant.

29 nov. B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique au coin des rues Girod et de Commerce, le Jeudi 11 décembre 1834, à midi, divers Tableaux, un petit Rail Road et le contenu d'une boîte de divers articles. Saisis dans la poursuite de John Green, vs. divers Tableaux, un petit Rail Road et J Walker absent. Conditions —Comptant.

29 nov B BEAUREGARD, marshal.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi, 2 janvier 1835, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Victor Subiran, les esclaves ci-après décrits, savoir:

Jack, nègre âgé d'environ 25 ans, frappeur.
Lewis, nègre âgé d'environ 24 ans, fougeron.
César, nègre âgé d'environ 20 ans, bon domestique et bon sujet, frappeur.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant F. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 nov

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testamens.—Samedi, 3 janvier 1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Toussaint Marot, l'esclave suivant, savoir:—Sally, négresse, âgée de 20 ans, blanchisseuse, s'étant absentée deux fois. Conditions de la vente:—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale:

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, Register.

N B L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 29 nov

TEMPLE D'ILLUSION,
OU LE COSMORAMA VOYAGEUR:

VIENT de s'établir rue CONDE entre les rues ST. PHILIPPE ET DUMAINE. Le Cosmorama étant en plain-air, et le jour étant parfaitement convenable pour la perspective des points de vûe, il est visible tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à neuf du soir.

Troisième Exposition.—Incendie de Moscow en 1812; Zurich, belle ville de la Suisse; les Noces de Canas, tiré de l'écriture sainte; Marseille ville, sur la Méditérannée; Montauban, jolie ville sur le Tarn; Bordeaux sur la Garonne; Niort jolie ville sur la Sèvre; St. Pétersbourg, capital de Russie; plusieurs scènes de combats, Paris en juillet 1830; Vue du fort l'Empereur et de l'Escadre française sur la rade d'Alger.

Le prix d'entrée est de 25 sous, et moitié pour les enfants. 15 nov—1m

LES soussignés désirant dévouer tout leur temps aux affaires de commissions, invitent les marchands de comestibles et ceux de la campagne à venir examiner leur fond de comestibles et de liqueurs, qu'ils vendent en ce moment aux prix courants, et à des termes accommodants.

DUCROS & MORPHY.
24 nov—1m rue de la Vieille Levée, no. 13.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 30 NOVEMBRE 1834.

LE PRE AUX CLERCS,

Opéra comique en 3 actes, de M. Thierry, musique de M. Hérold—Dugazon Floriot.

Mergy,	MM. Heymann.
Comminges,	St. Aimin.
Cantarelle,	Ste Victor.
Girot,	Bailly.
Un exempt du guet,	Alfred.
Marguerite,	Mmes. Millot.
Isabelle,	St. Clair.
Nicette,	E. Dupilis.

Suivi de

LA CARTE A PAYER,

Vaudeville en un acte, de MM. Merle, Brazier et Carmouche—Duvernoy.

Rascoff,	MM.
Gonnimberg,	Alfred.
St. Cyr,	Delorcie.
Gislopmann,	Bautain.
Un Grognon,	Eugène.
Catherine	Melle. Adéline.

BALLE DE BAL

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1834.

POUR L'OUVERTURE

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée—Cavaliers $1,00

Les cavaliers trouveront un bureau pour déposer leurs cannes, chapeaux, manteaux &c. 29 nov

SALLE WASHINGTON.

Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

POUR L'OUVERTURE

SAMEDI, 29 NOVEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée pour les cavaliers, $1,00

Il se trouve dans l'intérieur de l'établissement (qui est le plus beau de ce genre qui existe dans les Etats-Unis), toutes les commodités que l'on peut desirer, Restaurant, Buvette, Bureau pour déposer les chapeaux, manteaux et cannes, Magasin de costumes et masques &c. &c.

29 novembre

EXERCICES GYMNASTIQUES,
ET ECOLE DE DISTRACTION.
DE ROPER.

Au-dessus de la maison Barnes, rue du Canal.

☞ *Ouverts tous les jours jusqu'à midi.* ☜

J. ROPER, informe respectueusement le public que ses exercices auront lieu à dater de lundi, 1er. décembre 1834, à 7 heures du matin.

L'avantage de ces exercices est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en parler; et M. Roper se contentera de dire seulement qu'il a obtenu des certificats des médecins de Philadelphie, et que son institution a joui du patronage de l'Université de Pennsylvanie.

Les parents qui placeront leurs enfans sous l'instruction de M. R. peuvent être assurés qu'on leur portera tous les soins.

Les exercices dureront depuis 7 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi, et de 4 à 9 heures du soir.

29 novembre—1

JUMENT EPAVE.

IL a été arrêté mercredi soir, à 7 heures, une JUMENT bai, à crinière et pieds noirs; elle avait une selle sans bride. Le propriétaire est prié de venir la réclamer, à l'encoignure des rues Français et Victoire, faubourg Marigny, en payant les frais.

28 nov—1

MS. CUCULLU, LAPEYRE ET Co. offrent à vendre:

60 sacs café vert de la Havane, nouveau;
450 do do de l'ancienne récolte;
25 do do fin vert de Saint Domingue;
20 balles Tabac en feuille (Vuelta Abajo);
500 milliers cigarres de 1ère. qualité;
Confitures de la Havane, en jarres et en caisses; et quelques colis marchandises sèches, convenables au marché du mexique. 29 nov

LES soussignés, entrepreneurs de bateaux, s'étant associés sous la raison de "Fernandez et Starr," depuis le 17 de ce mois, ont l'honneur d'offrir leurs services au public. Les personnes qui désireraient les honorer de leur confiance, voudront bien s'adresser au No. 86, de la rue St. Anne, ou à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade. JOS. M. FERNANDEZ,
27 nov—10 THOMAS STARR.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs Café de la Havane, en débarquement du brick Sol de Puntales, et à vendre par
27 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

Compagnie de l'Eclairage au moyen du Gaz, de la Nelle.-Orléans.

AVIS est par le présent donné que la souscription du fond capital de la Compagnie de l'éclairage au moyen du Gaz, fixée à $500,000, en actions de *cent piastres* chaque, sera reçue au bureau de la *Compagnie d'Assurances des Négociants*, à dater d'aujourd'hui, jusqu'à Samedi prochain inclusivement, de 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures après midi.

Les conditions auxquelles M. Caldwel offre cet établissement, maintenant en pleine activité, et les privilèges que lui accorde la Législature, sont extrêmement favorables, et peuvent être vus au bureau où la souscription est ouverte.

Les conditions de la souscription sont comme suit:

Cinq piastres comptant, par action, et vingt cinq piastres aussi, par action, en billets de l'actionnaire, à un et cinq mois de date. Aussitôt la clôture des registres une assemblée des actionnaires sera convoquée pour organiser la compagnie.

Nouvelle-Orléans, le 25 Novembre 1834.	
	M. MORGAN,
	S. J. PETERS,
	H. C. CAMMACK,
	P. J. TRICOU,
	J. P. FBERET,
	GLENDY BURKE,
	GEO. EUSTIS,
	R. O. PRITCHARD,
26 nov—4	Commissaires.

LIBRAIRIE

D'ALFRED MORET, Successeur de A. L. BOISMARE,
Rue Royale, no. 164.

Paroles d'un Croyant par Lamennais,
Celui qu'on aime, par Rivaud,
Le Bourreau de Berne, par Cooper,
Les Sept Frères, par Soulié,
Conspiration des Marmousets, par De Baste,
Julie Fille de Paris, 4 vol.
Le Perroquet du Grand Duc, par De Baste,
Le Négrier, par E. Corbière,
La Clocher de St.-Jacques, par De Baste,
Les Deux Renégats, par D. Baste,
Trente Mois de ma Vie, 1 vol 8vo.
Takontala à Paris, 1 vol 8vo.
Pritchie Shinderhannes, 2 vol 8vo.
Ironie, par Dronineau, 1 vol 8vo.
Timon Alceste, 1 vol 8vo.
Un Heureux trop tard, par Kan;
Le Vicomte de Beziers, par Soulié;
Le Magnétiseur; par Soulié;
Marie, par d'Agur,
Elfride, par Fremy;
Les Pèlerins du Rhin, par Bulwer, &c.

Un joli assortiment de Livres pour étrennes avec des reliures d'un nouveau genre et ornés de très belles gravures. De jolis calendriers pour 1835, ainsi qu'un grand nombre de livres classiques à l'usage des Pensions. 28 nov—8

PANORAMA MOUVANT.

BONAPARTE

Maintenant ouvert tous les Soirs.

GRAND Panorama mouvant de St. Clair dans la salle en face du Théâtre américain. Il représente différentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en commençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture; la vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur de l'île Ste. Hélène; le convoi funéraire du Grand Homme. Le tout comprend douze différentes vues, et celles sont accompagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune de ces vues. Ce panorama a été apporté ici à grands frais, et il est exposé dans la plus grande salle que le propriétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, au jardin de Niblos, à New-York, ainsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le rideau sera levé à 7 heures précises. On ne représentera que le soir.

Les dames et les familles entreront par la porte de la rue Natchez.

Prix d'entrée—50 cents. Pour les détails voyez les affiches. 13 nov—4

LE soussigné, Docteur en médecine des Facultés de Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés &c. a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 112. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies françaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affections de ces climats, comme aussi avec les différentes branches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans.

24 nov—1m CHAUPET.

POUR NATCHEZ, FORT ADAMS,
Bayou Sarah, Black Rouge, Plaquemines et autres ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, bien connu, capitaine Hadden, partira pour les ports susdits le samedi, 29 du courant, à 4 heures ou l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. D. BEIN,
25 nov—6 rue de la Nlle.-Levée, No. 17

POUR TABASCO.

Le brick du vollier, EVELINE, capit. Jackson, partira positivement le 1er. décembre. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. QUERTIER & BOUTIN.
29 nov

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier et doublé en cuivre ST. ROMAN, capitaine Salve, ayant les deux-tiers de son chargement engagé, partira sans faute sous six fin de la semaine prochaine. Pour